

**LA MAIRIE COMMUNIQUE**

Le Conseil Municipal se réunira, publiquement, avec retransmission par vidéo sur les supports numériques de la ville, en direct,

**Lundi 18 octobre 2021 à 19h00**

Salle du Conseil Municipal,

Fait à Juvignac, le 11 octobre 2021



Le Maire  
**Jean-Luc SAVY**

N° délibérations	Objet	Rapporteur
	Désignation du secrétaire de séance	Jean-Luc SAVY
	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 juin 2021	Jean-Luc SAVY
	<b>PRESENTATION DU PROJET DU COLLEGE</b> Monsieur le Maire et Monsieur Renaud CALVAT, Vice-Président délégué à l'éducation et aux collèges, présenteront en introduction, le projet du collège et les réflexions préalables qui ont permis de fonder le choix du site de JUVIGNAC	Jean-Luc SAVY Renaud CALVAT
21.10.18.01	<b>VIE LOCALE</b> Recensement de la population 2022 Désignation du coordonnateur communal et de son suppléant, conditions de recrutement et de rémunération des agents recenseurs	Jacques BOUSQUEL
21.10.18.02	<b>POUR UNE MEILLEURE SANTE DES COLLABORATEURS MUNICIPAUX</b> Mutuelle santé des agents municipaux - Participation de l'employeur	Jacques BOUSQUEL
21.10.18.03	<b>OPTIMISATION DES FINANCES COMMUNALES</b> Crèche municipale le Petit Prince - programme de réaménagement et rénovation énergétique - Demande de subventions et « aides financières »	Orlane HURLIN

21.10.18.04	<p><b>POUR UNE EDUCATION EPANOUISSANTE, LA DEMOCRATISATION CULTURELLE ET L'EGALITE DES CHANCES</b></p> <p>Convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle entre la ville de Juvignac et la Métropole de Montpellier - Autorisation de signature</p>	Laurent ROESCH
21.10.18.05	<p><b>POUR UNE OFFRE D'ACCUEIL « PETITE ENFANCE » SOLIDAIRE ET QUALITATIVE</b></p> <p>Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté Crèche municipale « le petit prince - Antoine de Saint Exupéry » Convention avec le conseil départemental - Autorisation de signature</p>	Mélanie TAILLADES
21.10.18.06	<p><b>TRANSITION ECOLOGIQUE</b></p> <p>Déchetterie de Saint-Georges-d'Orques - Projet de réhabilitation - Avis de la commune</p>	David BELENUS